



Conférence générale

32e session

Rapport

Генеральная конференция

32-я сессия

Доклад

rep

Paris 2003

General Conference

32nd session

Report

المؤتمر العام

الدورة الثانية والثلاثون

تقرير

Conferencia General

32ª reunión

Informe

大会

第三十二届会议

报告

32 C/REP/6

1er septembre 2003

Original anglais

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'UNESCO POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES (IESALC) SUR LES ACTIVITES DE L'INSTITUT (2002-2003)

PRESENTATION

Source : Décision 155 EX/6.3, résolution 31 C/8.

Antécédents : Conformément aux dispositions du paragraphe 5.2.2 de l'article V de ses Statuts, le Conseil d'administration de l'Institut soumet à la Conférence générale un rapport sur les activités de cet établissement.

Objet : Le Conseil d'administration de l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC) soumet à la Conférence générale un rapport sur les activités de l'IESALC au cours de l'exercice 2002-2003.

Décision requise : Le présent document n'appelle aucune décision.

Introduction

Le rapport du Conseil d'administration de l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC) sur les activités de l'IESALC au cours de l'exercice biennal 2002-2003 est présenté à la Conférence générale de l'UNESCO à sa 32e session, conformément au paragraphe 5.2.2 de l'article V des Statuts de l'Institut.

Section I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le Conseil d'administration à sa deuxième Réunion extraordinaire (La Havane, Cuba, février 2002) a étudié et approuvé le Rapport du Directeur de l'IESALC pour la période allant du 14 mai au 31 décembre 2001 et le Programme et budget pour 2002-2003, en tenant compte des observations faites par les membres du Conseil.

2. A sa deuxième Réunion ordinaire (San José, Costa Rica, février 2003) il a examiné le Rapport d'activités pour 2002 et les axes d'action de l'IESALC prévus pour l'exercice biennal 2004-2005. Le Conseil d'administration a approuvé les axes d'action en y apportant des modifications et des aménagements. Ils seront insérés dans le Programme après la 32e session de la Conférence générale. Le Rapport administratif et financier de l'IESALC a présenté un aperçu général de la politique de réduction des dépenses d'administration et de gestion qui a été menée et a abouti à une capacité de développement des activités de programme accrue. L'exécution décentralisée des programmes a permis d'élargir la couverture régionale et d'intensifier les activités dans tous les Etats membres de la région de façon équilibrée. Les "Objectifs de l'évaluation externe de l'IESALC", fondés sur les principes directeurs d'évaluation des instituts de l'UNESCO, ont été approuvés à cette réunion. Le Centre interuniversitaire pour le développement (CINDA), au Chili, réalise l'évaluation, qui devrait être terminée d'ici le 30 octobre 2003.

3. Le Conseil d'administration a établi et adopté un projet de nouveaux statuts qui sera soumis au [Conseil exécutif](#) de l'UNESCO.

Section II. DOMAINES DE PROGRAMME

4. Le programme de l'IESALC pour 2002-2003 porte essentiellement sur quatre domaines principaux s'ordonnant autour de l'Observatoire de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui constitue le programme cadre où s'inscrivent toutes les activités de l'Institut. Pour donner suite aux recommandations des deuxièmes réunions extraordinaire et ordinaire du Conseil, l'Institut a continué de mettre en oeuvre ce programme cadre, quatre domaines de programme fondamentaux, plus un cinquième correspondant aux activités d'information et de documentation. Les cinq domaines sont les suivants :

- Un enseignement supérieur de haute qualité dans le cadre de l'apprentissage pour tous tout au long de la vie.
- Un enseignement supérieur au service du développement durable de l'homme et de la société.
- La gestion de l'enseignement supérieur.
- L'internationalisation et la refonte de la coopération internationale dans l'enseignement supérieur.
- Les échanges mutuels d'information et de documentation.

5. Ces domaines de programme, programmes et projets, comportent aussi deux thèmes transversaux :

- L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté (briser le cycle de la pauvreté fondée sur les inégalités tenant au sexe, à la culture et à la religion) et
- La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à l'édification d'une société du savoir.

6. L'IESALC a suivi 13 lignes d'action au cours du présent exercice biennal. Elles sont regroupées par domaines de programme. Les activités au titre de chaque ligne d'action sont réalisées en collaboration avec des réseaux spécialisés, des centres de recherche, des universités de la région, des gouvernements, des associations de secteurs et la société civile. Une série d'études tenue à jour a permis d'élaborer des politiques, de créer des réseaux associatifs, d'améliorer la qualité et la pertinence de l'action et de développer les établissements d'enseignement supérieur de la région. Au nombre des thèmes abordés figuraient : la parité entre les sexes, l'orientation religieuse, la diversité culturelle (indigène), l'éducation et la formation, les nouveaux contextes et les demandes socioéducatives, l'exode des spécialistes, la législation, les processus de réforme, les systèmes d'habilitation et d'évaluation, la gestion des macro-universités, l'éducation virtuelle, l'internationalisation, la coopération intérieure, les maisons d'éditions universitaires et les échanges mutuels d'information et de documentation.

Section III. DOMAINES DE PROGRAMME ET ACTIVITES

7. **DOMAINE DE PROGRAMME I.** En accord avec le Grand programme I et la priorité donnée à *l'Education pour tous*, l'IESALC a contribué à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et à la rénovation des systèmes d'enseignement supérieur dans le cadre de l'effort mené pour dispenser une éducation qui réponde aux besoins réels tant au niveau individuel que sociétal. A cet effet, l'Institut a donné la priorité aux études, aux analyses de données et à la diffusion de connaissances liées à l'enseignement supérieur dans la région, facilitant ainsi une prise de décisions fondée sur la recherche.

8. Pour améliorer la base de connaissances concernant les systèmes d'enseignement supérieur de la région, le sous-programme de rapports nationaux de l'Observatoire est consacré à l'analyse de la situation et de l'évolution de l'enseignement supérieur dans chacun des pays de la région. Ces études, qui s'insèrent dans le cadre d'un projet commun, sont effectuées en collaboration avec des institutions, des chercheurs et des spécialistes. Dans un premier stade, l'objectif est d'établir, de publier et de diffuser cette série d'études nationales. Par la suite, une étude comparée sera faite, débouchant sur un rapport régional qui, mis à jour périodiquement, révélera les tendances et les perspectives de l'enseignement supérieur, et permettra d'inscrire utilement les réalités nationales dans les scénarios régionaux et internationaux.

9. Vingt-deux études nationales ont été entreprises en coordination avec des gouvernements, des institutions et des spécialistes de la région. Dans une optique analogue à celle des études nationales, mais avec un objectif sous-régional, une étude intégrée a été réalisée sur la situation de l'enseignement supérieur et ses perspectives dans 12 pays anglophones des Caraïbes. En collaboration avec le Ministère de l'éducation et le Collège des Bahamas, un atelier régional (Nassau, Barbade, octobre 2002) a analysé les études régionales dans la zone anglophone des Caraïbes, et jeté les bases d'une étude comparée de la région des Caraïbes.

10. Un séminaire régional (Cartagena de Indias, Colombie, avril 2002), organisé en collaboration avec l'Institut colombien de développement de l'enseignement supérieur (ICFES) a évalué le degré d'avancement des rapports en cours d'élaboration, recensé les difficultés rencontrées - principalement dans le domaine de l'information statistique - et recherché les moyens de les résoudre, défini plus rigoureusement les objectifs des études et mis au point la stratégie d'établissement du rapport comparatif régional. Les rapports ont été examinés et analysés dans le cadre de neuf ateliers nationaux, avec la participation de représentants des milieux universitaires et gouvernementaux, en vue de parvenir à des mécanismes de négociation et d'accord consensuel entre les parties prenantes et les décideurs qui permettraient d'assurer la viabilité des réformes indispensables dans le secteur. Ces ateliers ont été organisés en collaboration avec plusieurs organismes publics. Les études de cas achevées ont été affichées sur la page Web de l'IESALC et quatre rapports nationaux (Colombie, Cuba, Argentine et Venezuela) ont été publiés.

11. Quatorze études nationales sont en cours pour analyser l'incidence de la féminisation des effectifs dans l'enseignement supérieur à l'heure actuelle et à l'avenir, et trois d'entre elles (Argentine, Colombie et Cuba) sont terminées. Un séminaire régional (6 et 7 novembre 2003, Mexique) auquel a participé l'Union des universités de l'Amérique latine (UDUAL), coordonnera les études pour faire la synthèse des conclusions, et aider ainsi les pouvoirs publics à élaborer des politiques.

12. Le rôle des établissements universitaires à vocation pédagogique dans la formation des maîtres et des professeurs est étudié et leur impact est analysé. Une attention particulière est accordée à la diversification des contextes et à la rénovation des processus pédagogiques pour évaluer les contributions de l'enseignement supérieur à d'autres niveaux du système éducatif. Ce programme est mené en étroite coopération avec les gouvernements.

13. En accord avec les principes de l'IESALC sur le respect de la diversité, de l'identité de chacun et du pluralisme, un dialogue interreligieux a été encouragé entre les divers établissements de la région ayant une orientation philosophique. Ce secteur universitaire représente à l'heure actuelle plus de 10 % des effectifs totaux, soit quelque 1.200.000 étudiants. Une étude régionale pour recenser les établissements confessionnels de la région et une enquête sur leurs caractéristiques, leurs perspectives et leurs profils universitaires est en cours d'établissement. Un dialogue universitaire interconfessionnel a été organisé à Montevideo, Uruguay, les 5 et 6 mai 2003.

14. **DOMAINE DE PROGRAMME II.** L'IESALC a procédé à une analyse des difficultés créées, d'une part, par la mondialisation, les sociétés du savoir et l'intégration croissante des marchés et, d'autre part, par la nécessité de respecter les connaissances ancestrales et de reconnaître leur contribution au développement durable. L'IESALC s'est employé à susciter un regain de réflexion sur l'un des phénomènes les plus troublants de la décennie écoulée - la migration des spécialistes formés dans les universités latino-américaines vers d'autres pays - grâce à une étude sur ce phénomène et ses rapports avec la formation des spécialistes dans les universités de la région et à un séminaire sur les migrations et l'intégration régionales (Caracas, 1er-2 août 2002), en coopération avec le Système économique latino-américain (SELA) et la Société andine de développement (CAF). Les modifications récentes de ce flux migratoire ont été examinées, ainsi que ses effets (positifs et négatifs) sur les sociétés dans la région. Trois études thématiques ont été mises au point pour se faire une idée du degré de prise de conscience des nouvelles exigences auxquelles l'enseignement supérieur est confronté dans un monde fortement interconnecté, des effets des migrations de spécialistes latino-américains dans un contexte où le marché du travail pour cette catégorie de main d'oeuvre est de plus en plus mondialisé sur le plan de l'offre et de la demande et du degré de reconnaissance des systèmes de connaissances autochtones et de leur contribution à la recherche de solutions locales aux problèmes du développement régional.

15. Les nouvelles exigences sociales et leurs répercussions sur l'enseignement supérieur sont actuellement examinées afin d'aider à apporter les modifications propres à améliorer la qualité de cet enseignement et de proposer de nouvelles configurations qui permettraient de répondre aux nouvelles demandes de formation technique et professionnelle. Les activités entreprises à cet effet ont notamment consisté à établir des documents qui ont servi de base à l'analyse thématique régionale présentée lors d'une réunion régionale tenue en novembre 2002. Ces documents ont été également examinés lors d'une réunion tenue en République dominicaine les 24 et 25 juin 2003.

16. L'IESALC s'est employé à promouvoir un pluralisme interculturel participatif et une interaction dynamique à propos de l'enseignement supérieur autochtone grâce à la création d'un réseau consultatif spécialisé devant servir d'instance universitaire de délibération et de dialogue. Les activités entreprises à ce titre ont notamment consisté à organiser une étude régionale des programmes et institutions d'enseignement supérieur autochtone en Amérique latine, ainsi qu'une réunion régionale (au Guatemala, en avril 2002) qui a rassemblé 31 directeurs et spécialistes d'institutions et de programmes d'enseignement supérieur autochtone venus de 12 pays et six représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux s'occupant de l'enseignement supérieur. Un réseau coopératif de cadres et de spécialistes a été mis sur pied et une publication sur l'enseignement supérieur autochtone en Amérique latine est parue. Comme suite à une réunion tenue en Colombie (avril 2003), une commission ministérielle est en voie de constitution pour formuler un programme d'enseignement supérieur autochtone avec la participation des universités et de la société civile.

17. **DOMAINE DE PROGRAMME III.** Partant des engagements inscrits dans le Cadre d'action de Dakar et du souci de renforcer les capacités institutionnelles en matière d'éducation, l'Institut s'est employé à promouvoir la recherche sur les questions d'ordre législatif, les réformes et la gestion et l'évaluation des universités, en particulier les "macro-universités", d'Amérique latine. La coopération régionale et la création de réseaux régionaux, sous-régionaux et nationaux sont également encouragées.

18. Un sous-programme est consacré à l'étude de l'évolution et des tendances de la législation concernant l'enseignement supérieur et, par une étude comparative, à l'identification des principales transformations qui pourraient contribuer à la modernisation de cette législation. Dix-sept études sur les cadres juridiques de l'enseignement supérieur, et une étude spécialement consacrée à la législation des pays anglophones des Caraïbes, sont en cours ; une réunion régionale organisée à Lima (Pérou) en août 2002 a permis d'analyser les principales tendances de la législation régionale de l'enseignement supérieur et d'établir une étude comparative sur le sujet. Deux études nationales (Colombie et Uruguay) ont fait l'objet d'une copublication et une troisième (Pérou) est sous presse. Un CD contenant la législation de plusieurs pays et les études concernant les évolutions de ces législations est en préparation.

19. L'IESALC a encouragé la réforme de l'éducation dans la région et apporté sa contribution à la Réunion des partenaires de l'enseignement supérieur (Paris, juin 2003). Les activités entreprises dans ce cadre ont pris la forme, notamment, d'études nationales visant à cerner les principales transformations qui ont été effectuées compte tenu des recommandations de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, et de deux séminaires régionaux sur le processus de réforme (Caracas, novembre 2002) et sur les études nationales achevées (Bogota, juin 2003). Une session spéciale du séminaire régional, organisée aux Bahamas (octobre 2002), a été consacrée à l'examen des réformes, des programmes et des projets de développement entrepris depuis 1998. Dans le cadre de la Réunion de Paris, un rapport régional sur les réformes a été présenté. L'IESALC coordonne, à la demande du Ministère vénézuélien de l'éducation, la consultation et le débat nationaux destinés à élaborer un projet de loi sur l'enseignement supérieur. A cette fin, l'Institut a apporté un appui et des

conseils à plusieurs forums, séminaires et réunions rassemblant différents dirigeants et institutions du secteur de l'éducation et a participé à ces manifestations.

20. En étroite collaboration avec les organismes nationaux compétents, l'IESALC contribue au renforcement des mécanismes nationaux et régionaux d'évaluation et d'homologation afin d'assurer la qualité des institutions et des programmes de l'enseignement supérieur. La création du Réseau ibéro-américain pour l'évaluation et l'homologation de la qualité de l'enseignement supérieur (RACES) a été approuvée à Carthagène (Colombie) en juillet 2002. Des représentants des organismes nationaux d'évaluation et d'homologation venus de 15 pays ont participé à cette réunion, de même que les représentants des associations des universités de deux pays, de deux organisations régionales (OEI et SECAB), et de l'IPE. Ce réseau a été effectivement mis en place en mai 2003. Treize études nationales et deux études régionales ont été consacrées au passé, à la situation présente et aux perspectives d'avenir de l'évaluation et de l'homologation dans l'enseignement supérieur, le but étant d'effectuer une étude comparative régionale et de formuler des politiques communes pour la région. En coordination avec le RACES, l'IESALC est en train de promouvoir un projet visant à élaborer un logiciel d'autoévaluation. Répondant à la demande du Ministère bolivien de l'éducation, l'Institut a apporté à ce dernier une assistance technique pour la définition du cadre juridique national relatif au processus d'homologation et d'évaluation.

21. Afin de susciter des propositions de politiques propres à renforcer les processus actuels de réforme axés sur la consolidation des macro-universités en Amérique latine ainsi que sur l'élévation de leur niveau de gouvernance, de financement, de qualité pédagogique et d'accès, un certain nombre d'activités ont été entreprises. Une étude régionale a été consacrée à analyser la situation de 20 macro-universités en Amérique latine. La première réunion des recteurs de macro-universités latino-américaines (Caracas, juin 2002) a rassemblé 29 participants venus de 20 pays. Un réseau coopératif de 29 universités publiques a été constitué. La deuxième réunion (Mexico, mars 2003) a permis de débattre de ce réseau et d'approuver ses statuts et son plan de travail. L'IESALC a parrainé le troisième débat sur la gestion universitaire en Amérique du Sud (Buenos Aires, mai 2003), dont le thème était : "L'Université d'Amérique du Sud face à la crise, l'intégration régionale et l'avenir". La gestion des crises, le financement, la qualité, la coopération et l'intégration ont fait partie des questions examinées.

22. **DOMAINE DE PROGRAMME IV.** Les axes thématiques de ce domaine de programme sont liés au thème transversal de la contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à l'édification d'une société du savoir. Dans le cadre du Grand programme I et par la création de nouvelles associations dans le monde universitaire et au sein de la société de manière générale, ce programme vise à : mettre en place un cadre international pour la reconnaissance des qualifications et l'assurance de la qualité à l'échelle de l'éducation transnationale ; développer la coopération internationale concernant la mobilité universitaire et la validation des études ; et internationaliser l'enseignement supérieur et la recherche.

23. Dans un contexte de mondialisation et de régionalisation, de nouvelles configurations sont en train de voir le jour qui supposent la prestation transfrontière de services éducatifs (enseignement à distance), des offres d'enseignement universitaire en provenance et à destination de l'étranger, de nouveaux prestataires de services éducatifs (entreprises d'apprentissage, développement du système des franchises) et une mobilité internationale des spécialistes, et qui sont adaptés au développement des courants transfrontières qui caractérisent cette ère de mondialisation. Une publication sur les nouveaux prestataires, l'éducation internationale et l'homologation de l'enseignement supérieur a été produite et présentée au cours du Forum mondial sur l'assurance internationale de la qualité, l'homologation et la reconnaissance des qualifications dans l'enseignement supérieur (Paris, octobre 2002). Une étude sous-régionale a été consacrée à

l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les Caraïbes. Une réunion (San Juan, septembre 2003) sur la Zone de libre échange des Amériques (ZLEA) et l'enseignement supérieur doit être organisée pour favoriser un large débat entre spécialistes et autorités universitaires des Etats-Unis et de l'Amérique latine à propos des incidences de la ZLEA sur les systèmes d'enseignement supérieur dans la région. Onze études nationales consacrées à l'analyse de l'internationalisation de l'enseignement supérieur sont en préparation en prévision d'un séminaire régional qui doit se tenir à Santa Cruz (Bolivie) en novembre 2003.

24. Des études sur le développement de l'enseignement supérieur virtuel ont permis de faire progresser la connaissance théorique et pratique de ce domaine en vue d'améliorer la qualité et la pertinence de ce type d'enseignement ainsi que sa coordination avec d'autres formes d'enseignement supérieur, l'accent étant mis sur la promotion de la coopération internationale et des échanges mutuels continus. Les activités entreprises à cet effet ont consisté, notamment, à effectuer 12 études nationales analysant la situation et les mutations du téléenseignement et de l'enseignement virtuel ainsi que l'évolution de l'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux processus actuels d'enseignement/apprentissage. Deux études régionales ont permis d'examiner l'évolution et les tendances dans ce domaine dans les pays anglophones des Caraïbes et dans six pays d'Amérique centrale. Un séminaire régional (Quito, février 2003) a permis de formuler des propositions concernant la situation et le développement de l'enseignement virtuel et l'utilisation des nouvelles technologies au service de l'enseignement supérieur.

25. La coopération sous-régionale entre les pays anglophones des Caraïbes retient tout particulièrement l'attention dans le cadre de l'Observatoire de l'enseignement supérieur. Les activités correspondantes ont notamment consisté à effectuer une étude intégrée sur la situation et les perspectives de l'enseignement supérieur, à laquelle ont été associés 11 Etats membres, et à organiser à Nassau (Bahamas), en octobre-novembre 2002, un atelier sous-régional qui a permis d'examiner le rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la formation des enseignants, la situation actuelle et les perspectives de l'enseignement supérieur et le développement des instituts d'études supérieures dans les Caraïbes. Une session spéciale a été consacrée aux "réformes, programmes et projets de développement entrepris dans les Caraïbes depuis 1998", à titre de contribution à la Réunion des partenaires de l'enseignement supérieur. Trois études régionales sont en préparation qui portent sur les processus d'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les Caraïbes, la presse universitaire dans la sous-région et les processus d'évaluation et d'homologation. Une étude est consacrée aux répercussions de la ZLEA, de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) et des accords de l'Organisation mondiale du commerce (ONC) dans les Caraïbes.

26. S'agissant de l'Amérique centrale, des rapports nationaux sur l'enseignement supérieur dans chacun des pays de la région sont en préparation, de même que des études thématiques régionales sur les universités virtuelles, la presse universitaire et les systèmes régionaux d'homologation. Les conclusions de ces études seront présentées lors d'un séminaire régional (4-5 novembre 2003). Dans le cadre du programme d'assistance technique de l'IESALC, plusieurs activités ont été menées à bien en République dominicaine, notamment une étude sur la législation de l'enseignement supérieur et une autre sur l'homologation et l'évaluation.

27. Pour rendre accessible l'information relative à l'enseignement supérieur contenue dans les études nationales, les études thématiques et d'autres projets éditoriaux dans la région, 15 publications ont été produites ou sont sous presse en tant que publications ou co-publications de l'IESALC.

28. **DOMAINE DE PROGRAMME V.** L'information est essentielle pour que les décisions puissent être prises en connaissance de cause, aussi l'IESALC a-t-il inscrit parmi ses priorités le suivi et la diffusion de l'information sur l'Education pour tous et la facilitation de l'accès des journalistes à l'information relative à l'enseignement supérieur. A cette fin, l'Institut a accordé une attention particulière à la mise en place d'un système d'échange de l'information sur l'enseignement supérieur dans la région en se dotant de sa propre passerelle informatique. Cette passerelle permet d'accéder à des informations sur le secteur de l'enseignement supérieur et à la documentation et aux analyses émanant des centres de recherche de la région et de l'Institut lui-même, ainsi que d'autres organismes de l'UNESCO.

29. Tirant parti des nouvelles technologies de l'information, et utilisant son service d'information et de documentation (SID) et son site Web récemment réaménagé, l'IESALC a créé un espace d'information numérique périodique (*Bulletin numérique*) qui présente un panorama de nouvelles importantes et rend compte des débats pertinents concernant l'enseignement supérieur. Destiné à l'origine aux hauts fonctionnaires chargés de la conception et de la mise en oeuvre des politiques éducatives, et aux membres des conseils d'administration des universités, cet espace est à présent largement ouvert aux milieux universitaires et aux spécialistes de l'enseignement supérieur. A ce jour, 40 livraisons du *Bulletin numérique de l'enseignement supérieur* ont été distribués, dans 33 pays et 68 journaux. Il est distribué à plus de 21.800 destinataires, essentiellement des gestionnaires et des décideurs dans le domaine de l'enseignement supérieur.

30. Le SID dispose d'un large éventail de publications et de documents, ainsi que d'ouvrages de référence. Depuis octobre 2000, 11.622 notices documentaires ont été incorporées à la base de données. Le catalogue public - qui peut être consulté sur le Web - permet de localiser et de consulter 11.622 notices bibliographiques, 2.500 fiches de synthèse et les images numérisées des 1.089 monographies les plus récentes. Le SID offre à ses usagers une salle de lecture, l'accès illimité à l'Internet, un service de prêt interne, un service d'orientation bibliographique, la reproduction photographique du matériel bibliographique, la constitution de bibliographies sélectives et des publications destinées à la vente.

31. Le projet relatif à la situation actuelle et aux perspectives des maisons d'éditions universitaires et de la presse universitaire dans la région permet d'analyser les caractéristiques et l'état des équipements existants afin de procéder à une étude comparative visant à cerner les perspectives futures et à promouvoir ces institutions, qui sont vitales pour le développement des universités. Des contrats ont été signés pour 11 études nationales. Une étude sous-régionale a été menée à bien par le Conseil supérieur des universités d'Amérique centrale (CSUCA). Un autre contrat a été signé pour une étude sur les pays anglophones des Caraïbes.